Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID: 059-215906223-20230411-2023_025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation :

04 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VILLERS-EN-CAUCHIES

Séance du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois et le onze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal DUEZ.

<u>Etaient Présents</u>: M.M. DUEZ P. – FOVEZ A. – M^{me} DELAVAL MF. – BILLOIR R. – M^{me} MORELLE V.– NIEUWJAER M. – DENOYELLE M. – DECEUNINCK R. – M^{me} FROMONT V. – M^{me} BRENDLER L. – M^{me} RUELLE N. – M^{me} LEROY R. – M^{me} BONNET M. Formant la majorité des membres en exercices.

Etaient Absents: Mme SOURDEAU A.- M. DUQUESNOY A.

Procurations: M^{me} SOURDEAU A. pour M. DECEUNINCK R.

Secrétaire de séance : M^{me} RUELLE N.

OBJET: ALSH 2023 – Souscription d'une assurance pour les bénévoles

Des jeunes bénévoles viennent renforcer l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs 2023. Comme chaque année, il convient de prévoir une assurance afin de les garantir au titre des accidents corporels. M. le Maire demande de l'autoriser à contracter un avenant au contrat à cet effet. Les élus sont invités à se prononcer. Les élus sont invités à se prononcer.

<u>Décision prise</u> (désignation du vote : vote à main levée) :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de/d' :

- Souscrire une assurance au profit des bénévoles de l'ALSH 2023 afin de les garantir au titre des accidents corporels.
- Autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Délibération N°2023/025

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

ID: 059-215906223-20230411-2023_025-DE

POUR: 14 voix

CONTRE: --

NUL: --

ABSTENTION: --

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme, VILLERS-EN-CAUCHIES, le 13 avril 2023.

Le Maire, Pascal DUEZ La Secrétaire de séance, Nathalie RUELLE

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le

2 0 AVR. 2023

Et de la publication le

2 0 AVR. 2023

